

L'organisation du programme « Jeunes pousses »
Rapport

Présenté par

M. Pascal Terrasse
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire

BERNE (SUISSE) | 6 JUILLET 2015

I/ Le programme, contexte et objectifs

1) Contexte

Il s'agit avec ce nouveau programme en faveur de jeunes parlementaires francophones inscrit au Cadre stratégique de l'APF, de mettre en œuvre l'Orientation n°2 : *dynamiser les relations avec les parlements membres*, et plus particulièrement l'Action 2.3 : *valoriser les savoirs et les compétences parlementaires francophones*, en proposant un programme de contact et d'échanges pour de jeunes parlementaires.

Le Cadre stratégique précise en effet : *« Il devrait être possible d'imaginer un programme qui vise à identifier très en amont les « jeunes pousses » politiques, qui au sein des parlements ont un potentiel important. L'APF doit chercher à les accompagner et engager avec ces futurs dirigeants des contacts et des échanges leur permettant d'être porteurs de notre projet francophone. L'APF pourrait ainsi créer en son sein une formation axée sur le développement du leadership des jeunes parlementaires ».*

Ce programme de l'APF s'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'OIF puisque les chefs d'Etat et de gouvernement réunis lors du Sommet de Dakar se sont engagés (article 17 de la Déclaration) à *« soutenir toute initiative, notamment législative, visant à accroître la participation des femmes et des jeunes aux instances de décision, à la gouvernance locale et à la vie politique ».*

De plus, la Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2019 vient soutenir cet engagement. Il est en effet indiqué dans ce document: *« Une attention particulière sera portée à l'apprentissage à la vie démocratique ainsi qu'à la promotion de l'implication citoyenne et de l'engagement civique inclusif des jeunes, afin qu'ils jouent un rôle actif dans les processus démocratiques, à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale et pour qu'ils s'investissent dans la prévention de la violence et des conflits ainsi que dans la consolidation de la paix ».*

2) Objectifs

Le programme « Jeunes pousses » de l'APF a vocation à :

- mettre en relation des acteurs politiques prometteurs d'une génération,
- favoriser le dialogue et l'échange d'expériences,
- révéler des potentiels et des compétences dans toutes leurs diversités,
- promouvoir les valeurs sur lesquelles se fonde la Francophonie, au premier chef la paix, le respect de la démocratie et des droits de l'Homme, la diversité culturelle, la solidarité,
- mettre en place une formation axée sur le développement du leadership,
- promouvoir et renforcer la représentation et l'implication des jeunes dans les parlements francophones sur les plans quantitatif et qualitatif.

II/ Fonctionnement concret du programme

Pour plus de pertinence, ce programme n'a pas été rattaché à une commission propre mais à l'ensemble de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Ce faisant, il sera à même de traiter différents sujets de manière transversale.

1) Sélection des participants

L'identification des participants est placée sous la responsabilité des quatre assemblées régionales de l'APF, sur la base des conditions de sélection ci-dessous, qui peuvent être complétées selon le contexte particulier de chacune des grandes Régions de l'APF.

Il s'agit pour chaque Région de lancer un appel à candidatures auprès de toutes les sections, pour sélectionner les bénéficiaires du cycle de formation, en respectant les conditions suivantes :

- quatre parlementaires élus nationaux,
- maîtrisant parfaitement la langue française,
- deux hommes, deux femmes, en application du principe de parité,
- de moins de 40 ans,
- membres de quatre sections différentes,
- en début de législature,
- et compter moins de 10 années de mandat parlementaire.

2) Modalités du déroulement

Le Bureau de l'APF réuni en janvier dernier à Clermont-Ferrand a validé le programme « Jeunes Pousses » de contacts et d'échanges à destination de jeunes parlementaires francophones.

Ce programme se structure de la manière suivante. Les seize parlementaires sélectionnés s'engagent à participer :

- au cycle complet de deux ans,
- avec deux rencontres annuelles de quatre à cinq jours,
- organisées successivement dans chacune des régions de l'APF,
- et à l'issue de chaque cycle de formation, à présenter un compte-rendu d'expérience devant la session plénière de l'APF.

Il s'agit lors de chaque rencontre annuelle, d'aller à la rencontre des institutions du pays hôte afin de mieux appréhender leur fonctionnement, d'approfondir lors de travaux en commun des sujets liés à l'exercice de la fonction politique, de favoriser rencontres et échanges avec des personnalités et décideurs de haut niveau issus du monde politique, économique, et de la société civile. Des rencontres avec les acteurs institutionnels de la Francophonie internationale sont également organisées.

La mise en œuvre de ce programme est assurée au nom du Bureau par le Secrétaire général parlementaire et les chargés de mission régionaux qui en rendront compte à chaque réunion du Bureau. Le budget estimatif est de 40 000 euros par an à la charge de l'APF. Ce budget n'inclut pas les frais de transport des parlementaires bénéficiaires jusqu'aux lieux des rencontres.

III/ Avancée des inscriptions

1) Courriers d'invitation aux chargés de mission

Afin d'entamer le processus de sélection des participants au programme, les chargés de mission des quatre régions, Afrique, Amérique, Asie et Europe, ont reçu des courriers le 3 mars 2015.

Envoyés par le Secrétariat général, ces courriers les invitaient à diffuser les informations concernant le programme «Jeunes Pousses » et à lancer un appel à candidature auprès des sections membres ou associées de leur région.

Ils rappelaient en outre les conditions d'éligibilité des jeunes parlementaires et les conditions de prise en charge, à savoir que les frais de transport jusqu'aux lieux de rencontre sont à la charge des sections.

Enfin, ils enjoignaient aux Régions de faire savoir les semestres, lieux et dates qui leurs conviendraient le mieux afin d'organiser les rencontres suivantes au cours des deux années qui constituent la durée du programme.

2) Récapitulatif des réponses et participation

A ce jour, les quatre Régions ont fait montre de leur volonté de participer au programme mais n'ont pas toutes sélectionné leurs parlementaires ni officialisé leur participation.

La région Amérique a officialisé sa participation en proposant, pour l'instant, deux parlementaires sur les quatre possibles :

- M. Yvan Baker, député de l'Assemblée législative de l'Ontario
http://www.ontla.on.ca/web/members/members_detail.do?locale=en&ID=7276
- M. Jean Habel, député de l'Assemblée nationale du Québec
<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/habel-jean-15425/index.html>

Il n'est pas exclu que la Section du Canada puisse désigner une parlementaire suite aux élections qui auront lieu à l'automne.

Le chargé de mission de la région Afrique, en tenant compte des sections ayant manifesté un intérêt au programme « Jeunes pousses » lors de la 23^{ème} Assemblée régionale Afrique de l'APF qui s'est déroulée à Yamoussoukro du 28 au 30 mai 2015, à savoir la République démocratique du Congo, le Congo-Brazzaville, le Mali et le Sénégal, a proposé aux Présidents de ces sections de présélectionner deux parlementaires répondant aux critères. Les noms des quatre parlementaires finalement choisis devraient être communiqués par la suite.

La région Europe a sélectionné trois parlementaires et essayé de trouver une solution pour compléter la délégation.

La région Asie a rencontré des difficultés (fin de la législature au Laos, impossibilité de remplir les critères d'âge et de maîtrise du français) et n'enverra donc pas de parlementaires en début du programme.

3) Propositions d'accueil des futures sessions

La Région Europe et en son sein, les sections françaises et belges ont proposé d'accueillir la première session de travail du 17 au 24 octobre prochain (projet de programme en annexe).

Le courrier du secrétariat général du 3 mars dernier enjoignait également les chargés de mission des autres Régions à préciser les semestres qui auraient leur préférence (premier et second semestres 2016, premier semestre 2017) quant à l'organisation des prochaines sessions dans chacune des régions.

Le chargé de mission Afrique a fait savoir au Secrétariat général qu'il comptait proposer d'accueillir la deuxième session (premier semestre 2016) en Afrique. La section d'accueil serait forcément l'une des 4 sections ayant manifesté leur intérêt pour le programme, à savoir la RDC, le Congo, le Mali ou le Sénégal.

IV/ Etat des lieux des problèmes rencontrés par les sections

Certaines difficultés ont été rencontrées par les sections qui sont venues contrarier l'organisation du programme. Ainsi, le chargé de mission Amérique et la chargée de mission Asie, dans leurs courriers de réponse au Secrétaire général parlementaire, mettent en avant plusieurs points. S'ils ont été exprimés par des sections particulières, ces problèmes semblent assez largement partagés.

Ce sont d'abord :

- des critères de sélection exigeants qui rendent difficile l'identification de candidats remplissant l'intégralité des conditions requises. Rares ou parfois inexistantes sont les députés combinant les critères de jeunesse (moins de 40 ans), moins de 10 ans de mandat, et une maîtrise parfaite du français.
- La difficulté de s'engager sur deux ans, avec des calendriers contraints. Les calendriers électoraux (Canada, Laos) et les obligations de présence dans les parlements durant certaines périodes de l'année font que les parlementaires hésitent lorsqu'il s'agit de s'engager sur deux ans. La présence obligatoire aux quatre sessions du programme, dont les dates précises n'ont pas encore été définies, se révèle être aussi un obstacle.
- L'accueil financier pour certaines sections : dans les quatre régions, certaines sections participent peu aux réunions de l'APF par manque de moyens. Le programme « Jeunes Pousses » se déroulant en quatre sessions sur les quatre continents entraîne des frais de transports non négligeables, à la charge des sections.

Le Secrétaire général parlementaire est à la disposition des chargés de mission régionaux et des sections concernées pour examiner les situations particulières et essayer de trouver les meilleures solutions.

A ce stade, le Secrétaire général parlementaire propose au Bureau de lancer le programme en l'état, en espérant avoir une équipe de jeunes parlementaires au complet et les indications sur les lieux des sessions suivantes dans les meilleurs délais.

ANNEXE

Projet

Projet de programme de la 1^{ère} session *Jeunes Pousses*

Un programme de la première session est déjà en cours d'élaboration. Elle sera organisée dans la région Europe, par la section française et par la section belge, du 18 au 22 octobre 2015.

Dimanche 18 octobre 2015

Arrivée des délégations à Paris¹

Installation à l'hôtel XXX

Soirée libre

Lundi 19 octobre 2015

Paris

08 h 45 Départ de l'hôtel

09 h 00 Visite de l'Assemblée nationale

09 h 45 Départ des délégués vers l'Organisation internationale de la Francophonie

10 h 00 Accueil des délégués au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (*19 avenue Bosquet, Paris 7*)

Entretien(s) avec XXX (M. Adama Ouane, administrateur / M. Christophe Guilhou, directeur « Paix, démocratie et droits de l'homme » / XXX, directeur de la Francophonie économique)

12 h 30 Déjeuner à l'invitation du Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (*Restaurant XXX, Paris 7*)

15 h 00 Entretien avec Mme Annick Girardin, secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie

16 h 00 Entretien au Sénat (ex : Président de commission)

17 h 30 Visite du Sénat

19 h 30 Dîner au Sénat à l'invitation de XXX

¹ Il n'est pas prévu d'accueil aux aéroports. Les délégués sont invités à se rendre à l'hôtel par leurs propres moyens.

Mardi 20 octobre 2015²

- 08 h 45** Départ de l'hôtel
- 09 h 00** Entretien au Conseil constitutionnel sur la réglementation et l'organisation des élections en France (*2 rue de Montpensier, Paris 1*)
- 10 h 30** Entretien à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (*36 rue du Louvre, Paris 1*)
- 12 h 30** Déjeuner à l'invitation de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (*Assemblée nationale, Petit Hôtel, Paris 7*)
- 15 h 00** Séance de Questions au Gouvernement dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale
- 15 h 30** Visite du Musée Rodin (*79 rue de Varenne, Paris 7*)
- 17 h 30** Retour à l'hôtel (bagages) puis transfert à la gare du Nord

Arrivée des délégations à Bruxelles par le Thalys (Gare du Midi) en fin d'après-midi et installation à l'hôtel XXX.

Soirée libre.

Mercredi 21 octobre 2015

Matinée Rencontre avec Didier Viviers, Recteur de l'Université libre de Bruxelles pour présenter le partenariat noué entre le PFWB et l'université.

« Déjeuner Francophonie » avec Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie

Après-midi

- participation à la séance plénière consacrée à la Francophonie (intervention de la Secrétaire générale de la Francophonie / débat)

- Rencontre avec Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à son cabinet. (? ou le lendemain)

17h à l'issue des votes- Participation au cocktail organisé dans le cadre de l'exposition DÉMOCRATIE ET FÉDÉRALISME EN BELGIQUE »

² Autres hypothèses: siège de TV5 Monde (131 avenue de Wagram, Paris 17), Agence universitaire de la Francophonie (4 place de la Sorbonne, Paris 5), Association internationale des maires francophones (Hôtel de Ville, Paris 1)...

Dîner à l'invitation de M. Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en présence de M. Jean-Paul Wahl, Chargé de mission de la région Europe de l'APF et du Président de la section

Jeudi 22 octobre 2015

Rencontre avec Christine Defraigne, Présidente du Sénat : présentation du rôle de cette assemblée dans le cadre de la dernière réforme institutionnelle de l'Etat et visite des deux assemblées fédérales, le Sénat et la Chambre des représentants.

Déjeuner

Rencontre avec des parlementaires européens (belges francophones) de différentes sensibilités politiques et visite du Parlement européen.

Soirée culturelle

NB : les entretiens n'ont à ce jour pas été confirmés.